

h) CCME. Code de recommandations techniques pour la protection de l'environnement applicable à la réduction des émissions de solvant provenant des installations de dégraissage commerciales et industrielles, juin 1995. PN1182;

i) CCME. Nouvelles normes de rendement et lignes directrices à l'intention des nouvelles sources de services pour la réduction des émissions de composés organiques volatils provenant des installations d'application d'enduits des fabricants d'automobiles canadiennes, août 1995. PN1234;

j) CCME. Directrices environnementales visant à réduire les émissions de composés organiques volatils provenant de l'industrie de la plasturgie, juillet 1997. PN1276;

k) CCME. Normes nationales sur la teneur en composés organiques volatils des revêtements commerciaux et industriels canadiens. Finition d'automobiles, octobre 1998. PN1288.

C. États-Unis d'Amérique

23. Les valeurs limites pour la réduction des émissions de COV provenant des sources fixes nouvelles dans les catégories de sources fixes ci-après sont précisées dans les documents suivants :

a) Enceintes de stockage d'hydrocarbures liquides - Recueil des règlements fédéraux (C.F.R.), titre 40, partie 60, sections K et Ka;

b) Enceintes de stockage de liquides organiques volatils - C.F.R., titre 40, partie 60, section Kb;

c) Raffineries de pétrole - C.F.R., titre 40, partie 60, section J;

d) Revêtement de surface de mobilier métallique - C.F.R., titre 40, partie 60, section EE;

e) Revêtement de surface de voitures et camionnettes - C.F.R., titre 40, partie 60, section MM;

f) Rotogravure d'édition - C.F.R., titre 40, partie 60, section QQ;

g) Opérations de revêtement de surface de bandes et étiquettes à pression - C.F.R., titre 40, partie 60, section RR;

h) Revêtement de surface de grands appareils, bobinages métalliques et récipients de boisson - C.F.R., titre 40, partie 60, sections SS, TT et WW;

i) Terminaux d'essence en vrac - C.F.R., titre 40, partie 60, section XX;

j) Fabrication de pneumatiques - C.F.R., titre 40, partie 60, section BBB;

k) Fabrication de polymères - C.F.R., titre 40, partie 60, section DDD;

l) Revêtement et impression de vinyl et uréthane souples - C.F.R., titre 40, partie 60, section FFF;